

SOMMAIRE

A - BASES DE LA PRÉVOYANCE

HISTORIQUE ET DÉFINITION DE LA PRÉVOYANCE	A10
■ Historique	A10
■ Quelques définitions actuelles	A11
COUVERTURE SÉCURITÉ SOCIALE	A20
■ Organisation de la sécurité sociale	A20
■ Plans de financement successifs de la Sécurité sociale	A21
■ Les cotisations du régime général de Sécurité sociale	A22
■ Conditions d'ouverture des droits aux prestations et bénéficiaires	A23
■ Assurance maladie – prestation en nature	A24
■ Couverture maladie universelle (CMU)	A25
■ Assurance maladie – prestations en espèce	A26
■ Assurance maternité – invalidité - décès	A27
■ Accident de travail / maladie professionnelle	A28
■ Montant des prestations sécurité sociale au 1 ^{er} janvier 2018	A29
LA PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE	A30
■ La protection sociale complémentaire	A30
■ Prestations versées au titre de la prévoyance	A31
■ Généralisation de la complémentaire santé	A32
■ Intervenants sur le marché de la prévoyance	A33
■ Les couvertures les plus répandues dans l'entreprise	A34
■ Une couverture loin d'être homogène dans les branches professionnelles	A35
ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE LA PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE	A40
■ Rôle de la négociation collective	A40
■ Financement des régimes	A41
DIFFÉRENTES FORMES DE COUVERTURE	A50
■ Généralités	A50

LA RÉFORME DE LA NÉGOCIATION COLLECTIVE**A60**

- Les grands principes de la négociation collective A60
- La Négociation collective sur la protection sociale complémentaire en 2016 A61

NÉGOCIATION ANNUELLE OBLIGATOIRE**A70**

- Généralités A70

B - MISE EN PLACE ET MODIFICATION D'UN RÉGIME DE PRÉVOYANCE

BASES LÉGALES : LOI EVIN DU 31 DÉCEMBRE 1989 **B10**

- Généralités B10
- Définitions légales B11
- Contrats collectifs visés à l'article 2 B12
- Contrats collectifs visés à l'article 3 B13
- Dispositions communes aux contrats visés aux articles 2 et 3 B14

BASES LÉGALES : LOI DU 8 AOÛT 1994 **B20**

- Généralités B20

MODALITÉS JURIDIQUES DE MISE EN PLACE DES RÉGIMES DE PRÉVOYANCE DE L'ENTREPRISE **B30**

- Source juridique B30
- Différents modes de mise en place des garanties prévoyance B31
- Modalités juridiques de mise en place B32

CONTENU DE L'ACTE D'ENTREPRISE **B40**

- Sources juridiques (issues de la loi du 8 août 1994) B40
- Contenu du règlement B41

RÔLE DU COMITÉ D'ENTREPRISE (QUI DOIT ÊTRE REMPLACÉ PAR LE CES) **B50**

- Information et consultation du comité d'entreprise B50
- Mise en place du nouveau comité social et économique qui fusionne CE DP et CHSCT B51
- Mise en place et modification d'un régime de prévoyance B52

MODIFICATION ET DÉNONCIATION DU RÉGIME **B60**

- Respect de la hiérarchie des normes juridiques B60
- Modification du régime B61
- Dénonciation du régime B62

LOIS ET DÉCRETS **B70**

- Textes B70

C - DÉFINITION DES RISQUES COUVERTS ET DES GARANTIES

DÉFINITION DES RISQUES COUVERTS ET DES GARANTIES	C10
■ Généralités	C10
■ La portabilité des garanties de santé et prévoyance	C11
■ Décret du 21 mars 2017 : bilan et perspectives suite a la reforme de la loi EVIN	C12
RISQUE DÉCÈS	C20
■ Prestations Sécurité sociale	C20
■ Obligation conventionnelle	C21
■ Garanties complémentaires	C22
■ Bénéficiaires	C23
LA GARANTIE ARRÊT DE TRAVAIL	C30
■ Quelques définitions	C30
■ Obligation légale de l'employeur	C31
■ Les garanties complémentaires	C32
MALADIE	C40
■ Risque couvert	C40
■ Généralisation de la complémentaire santé pour tous les salariés	C41
■ Les dispenses d'affiliation	C42
■ Bénéficiaires	C43
■ Période de garantie	C44
■ Prestations	C45
■ Garanties annexes	C46
■ Les contrats responsables	C47
DÉPENDANCE	C50
■ Généralités	C50

D - DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRATS

CHOIX DE L’AFFILIATION **D10**

- Généralités D10

CONTRAT COLLECTIF À ADHÉSION OBLIGATOIRE **D20**

- Le contrat collectif D20
- les cotisations - statut fiscal D21
- Les cotisations - statut social D22
- Obligations de l’assureur D23

CONTRAT COLLECTIF À ADHÉSION FACULTATIVE **D30**

- Définition D30
- Cotisations - statut fiscal D31
- Cotisations - statut social D32
- Obligations de l’assureur D33

CONTRATS INDIVIDUELS **D40**

- Contrats “homme-clé” D40

SYNTHÈSE DES DIFFÉRENTS CONTRATS **D50**

- Généralités D50

CHOIX DES GARANTIES ET DU NIVEAU DE COUVERTURE **D60**

- Généralités D60

CONTRAT DE PRÉVOYANCE TRADITIONNEL **D70**

- Exemple de régime traditionnel D70

CONTRAT À OPTIONS **D80**

- Généralités D80

E - TARIFICATION ET BUDGET

TARIFICATION & BUDGET

E10

- Généralités

E10

HIÉRARCHISER LES RISQUES POUR ÉTABLIR UN BUDGET

E20

- Généralités
- L'étude des risques
- Niveau de la couverture
- Le financement
- Détermination d'un taux d'appel

E20

E21

E22

E23

E24

TARIFICATION DES DIFFÉRENTS RISQUES

E30

- Généralités
- Tarification du risque décès
- Tarification du risque incapacité / invalidité
- Tarification du risque frais médicaux (ou frais de soins de santé)
- Tarification du risque dépendance
- Annexe – quelques exemples de tarifs

E30

E31

E32

E33

E34

E35

COUVERTURE PAR L'ASSUREUR DE SES ENGAGEMENTS PAR LA CONSTITUTION DE PROVISIONS SUFFISANTES

E40

- Provisions pour le risque incapacité / invalidité
- Provisions pour rentes de conjoints survivants & rentes d'éducation
- Provisions pour risques croissants
- Provisions pour le risque frais médicaux
- Évolution de la tarification due aux évolutions du régime de base

E40

E41

E42

E43

E44

TABLES DE MORTALITÉ

E50

- Table TPRV 1993
- table de mortalité TD 88-90
- Table de mortalité TV 88-90
- Les tables TH00-02 et TF00-02
- Les tables TH05 et TF05

E50

E51

E52

E53

E54

CHAPITRE EN RÉSERVE

E60

F - INTERVENANTS EN MATIÈRE DE PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRE

LES INTERVENANTS	F10
■ Les intermédiaires	F10
■ Généralités	F11
CATÉGORIES D'ORGANISMES ASSUREURS	F20
■ Entreprises régies par le Code des assurances	F20
■ Institutions de prévoyance	F21
■ Mutuelles	F22
MARGE DE SOLVABILITÉ	F30
■ Historique	F30
■ Calcul de la marge de solvabilité	F31
FONDS DE GARANTIE	F40
■ Généralités	F40
■ Garantie de l'épargne investie	F41
■ Loi applicable	F42
MODALITÉS DE CONTRÔLE	F50
■ Généralités	F50
■ Contrôle des sociétés d'assurance	F51
■ Contrôle des institutions de prévoyance	F52
■ Contrôle des mutuelles	F53

G - GESTION DU RÉGIME

OBLIGATION D'INFORMATION

G10

- Obligation légale d'information de l'entreprise
- Fourniture d'un rapport de gestion
- Objectif de suivi du régime
- Information des partenaires sociaux
- Opérations d'assurance-vie

G10

G11

G12

G13

G14

CONTENU DU RAPPORT ANNUEL SUR LES COMPTES

G20

- Généralités

G20

GESTION DU RÉGIME

G30

- Suivi des risques et des engagements
- Gestion du régime
- Maîtrise des engagements
- Pourquoi la réforme solvabilité 2 ?
- La fraude : état des lieux et plan de bataille

G30

G31

G32

G33

G34

H - RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC L'ORGANISME ASSUREUR

LES RELATIONS CONTRACTUELLES AVEC L'ORGANISME ASSUREUR H10

- Généralités H10

SOUSCRIPTION DU CONTRAT D'ASSURANCE ET AFFILIATION DES SALARIÉS H20

- Souscription d'un contrat d'assurance H20
- Adhésion a une institution de prévoyance H21
- Adhésion à une mutuelle H22
- Souscription d'un contrat d'assurance de groupe H23
- Adhésion à une association H24
- Affiliation des salariés H25
- Désignation du bénéficiaire en cas de décès H26
- Modification du contrat d'assurance H27

CHAPITRE EN RÉSERVE H30

PAIEMENT DES COTISATIONS H40

- Généralités H40
- Précompte des cotisations salariales par l'employeur H41

DISTINCTION ENTRE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE ET CELLE DE L'ASSUREUR H50

- Généralités H50

RÉSILIATION H60

- Formalisme H60
- Conséquences H61

CHANGEMENT D'ORGANISME ASSUREUR H70

- Généralités H70

CONSÉQUENCES DES RESTRUCTURATIONS D'ENTREPRISES H80

- Généralités H80

I - ASPECTS FISCAUX ET SOCIAUX DE LA PRÉVOYANCE COMPLÉMENTAIRES

GÉNÉRALITÉS 110

- Définitions 110

FISCALITÉ DES COTISATIONS POUR L'ENTREPRISE 120

- Principe 120
- Fiscalité des cotisations pour les salariés 121
- Fiscalité des prestations 122

RÉGIME SOCIAL DES COTISATIONS 130

- Textes applicables 130
- Régime social des prestations 131

CONTRIBUTIONS EMPLOYEURS 140

- La CSG et la CRDS 140
- Contributions employeurs 141
- Le forfait social 142
- Récapitulatif – aspect social 143

CHAPITRE EN RÉSERVE 150

TAXE DE SOLIDARITÉ ADDITIONNELLE 160

- Évolution de la taxe de solidarité additionnelle 160

X - Lexique

Y - ADRESSES UTILES

- Adresses Y10
- COMMISSION DE CONTRÔLE DES ASSURANCES Y20
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE Y30

Z - INDEX ALPHABÉTIQUE